

lièrement dans cette condition et conservent, durant tout l'hiver, des bourgeons et des boutons dans une phase avancée de développement. Lorsque le soleil vient les réveiller de leur engourdissement, elles sont prêtes à fleurir et reprennent le cours interrompu de leur existence avec une surprenante rapidité.

Zone forestière sub-arctique.—La forêt sub-arctique, aussi appelée forêt conifère, s'étend, à l'est, depuis la zone arctique jusqu'à une ligne allant approximativement d'Anticosti à l'extrémité sud du lac Winnipeg. Cette ligne se confond presque avec la limite de croissance septentrionale du pin blanc et du pin rouge. A l'ouest du lac Winnipeg, la forêt conifère est limitée au sud par la prairie et à l'ouest par la contrée montueuse qui est au pied des Montagnes Rocheuses. La péninsule de Gaspé et certaines parties du Nouveau-Brunswick peuvent aussi être comprises dans la même zone.

Comme son nom l'indique, la forêt sub-arctique est nettement boréale. Les arbres n'atteignent pas une grande hauteur et les essences qui la constituent sont en nombre restreint, comparative-ment à celles de la zone des arbres feuillus, qui la borde au sud. Ces essences sont essentiellement conifères, les plus nombreuses étant la sapinette noire et la sapinette blanche (épinette). Entre toutes les autres essences, le cyprès est la plus importante; cet arbre atteint à la perfection dans la partie occidentale de la zone et constitue la principale source d'approvisionnement en bois de construction au nord de la prairie. Les autres arbres qui caractérisent cette zone sont le peuplier-baumier et le peuplier-tremble, le bouleau blanc, le mélèze et le sapin-baumier. Entre le golfe St-Laurent et le lac Winnipeg on rencontre occasionnellement le thuya (ou cèdre blanc), l'orme et le frêne, mais ces essences ne peuvent être considérées comme appartenant à la forêt sub-arctique.

L'un des traits les plus saillants de cette forêt, c'est l'abondance des arbustes et arbrisseaux fruitiers qu'on y trouve; citons, entr'autres, le groseillier (à maquereau) le groseillier (à grappes) le cassissier, le framboisier, l'airelle, le nerprun et la canneberge. Une autre particularité de la conformation de la forêt sub-arctique, c'est la remarquable uniformité, aussi bien des espèces que des caractères généraux, qui se manifeste dans toute l'étendue de la zone. Ce manque de variété est particulièrement frappant dans la végétation des marais, lesquels y sont fort nombreux, les mêmes plantes se retrouvant dans tous les marais de la forêt conifère.

Dans l'ensemble, la flore herbacée de la forêt sub-arctique est remarquablement uniforme; rares sont ses espèces qui ne se trouvent pas également soit dans la zone arctique, soit dans la zone des arbres feuillus. Une exception à cette règle, digne de remarque, c'est le plus petit des lis d'eau, que l'on rencontre uniquement dans la zone de la forêt sub-arctique.

Jusqu'à présent, les colons ne se sont pas aventurés dans cette région, si l'on en excepte quelques sections des provinces de l'est, par exemple les zones argileuses du nord de Québec et du nord d'Ontario. Elle forme un vaste réservoir de richesse nationale; si elle est exploitée